

<http://www.snetap-fsu.fr/Tous-en-greve-le-20-mars.html>



Tous en grève le 20 mars

- Nos Actions - Archives - 2006-07 - Archives -

Date de mise en ligne : mardi 20 mars 2007

Date de parution : 15 mars 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Tous en grève le 20 mars

Pour s'opposer à la dégradation des conditions de travail et des rémunérations

- Provocation de la [DGER](#) !

Alors même qu'il reçoit une délégation du SNETAP, venue lui exposer le malaise des enseignants, le DGER annonce qu'« il a l'intention d'ouvrir rapidement le chantier sur la transposition de ces décrets dans l'enseignement agricole ».

Lors de cette même audience, le directeur général a clairement annoncé son intention, à travers cette réforme de « dégager des moyens pour les redéployer sur les autres missions et compenser les diminutions d'effectifs liées au non renouvellements de départs en retraite », ce qui signifie clairement que les enseignants ne travaillent pas assez et qu'il faut les remettre au travail.

- **Les enseignants longtemps oubliés...**

Faut il rappeler que les professeurs certifiés ont vu leurs obligations de service inchangées depuis l'après guerre, alors que, dans le même temps, le temps de travail hebdomadaire inscrit dans le code du travail est passé de 48 heures à 35.

En 2000, lorsque le gouvernement a publié un décret sur la réduction du temps de travail dans la fonction publique, il a bien pris la précaution d'en exclure les enseignants dans son article 7.

Le SNETAP n'a jamais nié qu'il faudrait faire évoluer les textes, pour prendre en compte certaines évolutions ou certaines situations que le statut n'a jamais voulu reconnaître. **Mais il est évident que le SNETAP ne peut accepter une négociation qui partirait du postulat qu'il faut aboutir à travailler plus.**

- **... et aujourd'hui injustement agressés**

Au-delà du temps de travail, c'est l'ensemble des régressions contenues dans les décrets de [l'EN](#) que le directeur général veut imposer (généralisation de la bivalence, suppression de l'UNSS...), au nom de la parité EA/EN.

Mais dans le même temps, en disant « il faut ouvrir le chantier », il compte bien alourdir la facture, en imposant, au nom de la « spécificité de l'enseignement agricole » des dispositions plus régressives encore et une flexibilité accrue.

S'il en fallait des preuves, il n'est qu'à regarder ce que la DGER organise déjà, sans concertation préalable :

- l'audit du Ministère des finances « préconise » de privilégier le recrutement de [PLPA](#) à celui de [PCEA](#) (bivalence oblige) : concours 2007 = 8 options de PLPA pour 1 de PCEA
- le même audit « préconise » d'affecter les personnels sur [l'EPL](#) afin qu'ils interviennent indifféremment dans tous les centres : le DGER inscrit dans la lettre de mission de [l'ENFA](#), chargé de former les enseignants, qu'ils

doivent pouvoir enseigner à tous les publics, et s'empresse de réviser le 4ème schéma prévisionnel des formations pour y introduire « le mixage des publics » (scolaires et apprentis dans la même classe).

Des « préconisations » auraient pour le moins mérité une expertise, une confrontation et une négociation avec les représentants des personnels auxquels elles s'appliqueront ou qui seront chargés de les mettre en ½uvre. Au lieu de cela le DGER a tranché et propose « d'ouvrir un chantier » pour les inscrire dans les textes.

Cela ne peut se passer ainsi !

C'est pourquoi cette négociation ne peut s'ouvrir que sous la pression de la mobilisation des personnels, et avoir comme préalable, une réduction du temps et de la charge de travail des enseignants. C'est le combat que nous devons mener avec nos collègues de l'éducation nationale en exigeant le retrait des décrets du 8 février 2007, et dans l'enseignement agricole, pour, dans le respect des conditions statutaires, proposer des modalités de mise en ½uvre adaptées aux situations particulières ([ESC](#), TIM, [CFA/CFPPA...](#)).

Tous en grève le 20 mars 2007

[Ci joint le communiqué intersyndical du MAP](#)